

1 SEUL NOM DE PARENT
Et attaché au « PERISCOLANDILLY »

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : **DUPONT**PERISCOLANDILLY

Type de contrat : périscolaire - ANDILLY

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la commune d'ANDILLY à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la commune d'ANDILLY.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR07PER8572BC

1 SEUL NOM DE PARENT

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	
Nom, prénom :	DUPONT JEAN
Adresse :	1000 CHEMIN DES JARDINS
Code postal :	74350
Ville :	ANDILLY
Pays :	FRANCE

DESIGNATION DU CREANCIER	
Nom :	Commune d'ANDILLY
Adresse :	36, Chemin du Champ de Foire Saint Symphorien
Code postal :	74350
Ville :	ANDILLY
Pays :	FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)										IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)																													
F	R	7	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	0	0	6	2	4	A	G	R	I	F	R	P	P	(1	8	5)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif
Paiement ponctuel -

Signé à : **ANDILLY**

Le (JJ/MM/AAAA) : **14 09 2019**

Signature :

DUPONT

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur : **Si nécessaire**

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la commune d'ANDILLY. (En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la commune d'ANDILLY.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.